Décision 16-D-15 du 06 juillet 2016

relative à des pratiques mises en oeuvre dans le secteur de la distribution des produits de grande consommation en Outre-mer

Posted on: 06 juillet 2016 | Secteur(s) :

DISTRIBUTION

OUTRE-MER

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine	Autorité de la concurrence (autosaisine)
Dispositif(s)	Sanctions pécuniaires
Procédure(s)	Transaction
Entreprise(s) concernée(s)	HENKEL France, SOGEREP, SOGEPAR, SCAGEX, CDHP Antilles, BAMYRAG et GENERAL IMPORT

Lire

le texte intégral de la décision
105.15 Ko

le communiqué de presse